Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 16 (1878)
Heft: 21 [i.e. 22]

Artikel: Le tabac de Payerne
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-184755

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

que selon la response que vous luy ferez et a nous, nous scachions de quelle sorte nous aurons cy apres a nous conduire en vostre endroict. Priant Dieu tres chers et grands amys alliez et confederez, qu'il vous ayt en sa tres sainte garde. Escript au camp devant le fort Saincte Catherine[1], le quatrieme jour de Decembre l'an 1600.

(Signé) HENRY. (Contresigné) DENEUFVILLE.

C'était un véritable ultimatum. Le gouvernement fit écrire au roi une réponse pleine de dignité. Après avoir témoigné la surprise que lui causait la lecture de sa lettre, il lui rappela que Fribourg s'était montré disposé à renouveler les anciens traités d'alliance avec la France pour la conservation de laquelle tant de Fribourgeois avaient versé leur sang dans maintes batailles. Tout en assurant ce prince de ses sentiments d'amitié, il lui expliqua que la levée de soldats accordée à l'Espagne n'avait pas été dirigée contre la France, mais que des traités d'alliance défensive conclus avec la Savoie à la suite de la conquête du pays de Vaud, nous obligeaient, en compensation, à défendre les Etats du Duc lorsqu'ils seraient menacés.

Cette réponse franche et loyale calma le roi, qui fit du reste la paix avec Charles-Emmanuel et renouvela l'alliance de la France avec la Suisse.

L'homme qui va dîner en ville.

Je ne sais pas de plus beau spectacle au monde, dit Brillat-Savarin, qu'un homme qui va dîner en ville.

J'entends un homme bien constitué, ayant passé l'âge où l'on se repaît seulement d'illusions.

— L'homme qui va dîner en ville sort de chez lui vers cinq heures ; il n'est pas ennemi d'une promenade modérée, il entreprendra volontiers un détour pour traverser quelque avenue ombragée. Un rayon de soleil, un brin de verdure, les rires des enfants, tout cela a une action sur l'appétit.

— Il a fait un bout de toilette, cela va sans dire, car la gastronomie veut être honorée, et il n'y a pas de fête plus importante qu'un festin. Les vêtements sont amples. Il n'a pas hésité à ceindre la cravate blanche, la cravate de batiste, dont le doux éclat s'harmonise si bien avec la neige de la nappe et l'argent du service, — mais la cravate molle, haute d'un travers de doigt, pas davantage.

— L'homme qui va dîner en ville est reconnaissable à son allure égale et certaine, bien différente de celle du flâneur. Il a le regard indulgent, et il offrirait volontiers des excuses aux personnes qui le heurtent. Je crois même qu'il éviterait d'avoir une affaire en ce moment. — Dame ! écoutez donc !

— De temps en temps, il s'arrête pour interroger son appétit. Peut-être n'a-t-il pas assez faim ; peut-être ne s'est-il pas préparé suffisamment, pendant le jour, au grand acte de la soirée.

Alors se dresse devant lui la question difficile des appéritifs. Aura-t-il recours au vermouth ou au madère ? — Moi, je lui conseillerais de ne rien prendre du tout, d'attendre et d'espérer.

En général, je ne crois pas que la faim s'achète; elle se conquiert, et surtout, elle est une vocation.

Mais l'homme qui va dîner en ville n'a pas toujours ces inquiétudes. S'il reprend son chemin en souriant, s'il passe fréquemment sa langue sur ses lèvres, c'est qu'il se sent en goût comme un chanteur se sent en voix. Vous pouvez être tranquille ; il donnera son ut dièze d'estomac.

A mesure qu'il se rapproche du but, l'homme qui va dîner en ville ralentit le pas ; il double sa satisfaction en la retardant ; il crée dans son esprit le menu du repas qu'il va faire ; il l'augmente, il l'atténue ; il caresse du souvenir certains plats favoris et espère qu'il les retrouvera.

Sa cuisinière avait un talent particulier pour le chaufroix de vanneaux ! se rappelle-t-il.

Il se fait un plan de conduite, il se trace un programme sage ; il se promet, par exemple, de se comporter discrètement avec les hors-d'œuvre, de ne pas insister sur le poisson, de céder à demi aux entrées, de se ménager des ressources pour les entremets, de mouiller un peu son vin au début.

Pourvu qu'il lui reste encore quelques bouteilles de son Château-Lascombe de 1858 ; murmure-t-il.

Et les battements de son cœur redoublent lorsqu'il se trouve enfin devant la porte. S'il allait se heurter à un contre-ordre ? Il frissonne à cette idée. Mais il se rassure en sentant, du bas de l'escalier, d'exquises odeurs arriver jusqu'à lui. Il monte, il parvient à l'étage indiqué ; il donne une dernière fois, du jeu à la boucle de son pantalon, sa main a touché le cordon de la sonnette. Une porte s'ouvre, pleine de chauds parfums.

— Ah ! vous voilà, monsieur ! s'écrie une bonne ; on n'attend plus que vous pour se mettre à table.

— Vraiment, Catherine ?

Elle l'aide à se débarrasser de son paletot.

Et l'homme qui va dîner en ville est arrivé.

Le tabac de Payerne.

Le sol de la contrée de Payerne est très fertile. On y cultive des pois, des lentilles et du blé ; mais la principale production est le tabac. Le gouvernement de Berne voyant les progrès que faisait l'usage du tabac, essaya plusieurs fois de les arrêter par des mandats sévères en 1659, 1661 et 1675, qui défendaient absolument de fumer du tabac. Le dernier édit condamne à une amende de 50 francs. ceux qui y contreviendraient ; la peine était quadruple pour tout homme revêtu de quelque emploi. On institua même un tribunal particulier, qu'on appela la *chambre du tabac* et qui a subsisté jusqu'au milieu du siècle passé. L'usage du tabac râpé était alors si généralement répandu dans le pays de Vaud, que chacun portait sur soi une petite râpe, dont l'intérieur, en forme de boîte, renfermait une petite carotte de tabac. On en prenait aussi à l'église et dans les intervalles du sermon on sortait sa râpe et

[1] Savoie.

on râpait une prise de tabac, ce qui faisait un bruit aussi singulier que peu édifiant. Ces râpes, qui étaient venues de Strasbourg en 1690, portaient le nom de *grivoises*, parce que les *grivois* (soldats) en faisaient grand usage.

UN DRAME DANS LA NEIGE

II

Il y avait à un kilomètre de l'habitation de grands marais, entrecoupés de fossés, de sources qui ne gelaient pas, et quelques mares. Comme le disait mon jeune ami, il y avait à penser qu'il ferait bonne chasse, surtout vers le soir. Louise déclara qu'elle voulait accompagner Georges. J'obtins qu'elle n'irait pas le matin mais seulement l'après-midi.

Vers onze heures, Georges était de retour avec deux sar celles et un peu de menu gibier.

Nous déjeunâmes bien gaiement. Louise, dans la prévision de son bonheur, était gaie comme une petite folle.

Plus jamais elle ne devait rire de la sorte. Hélas! ils partirent l'un et l'autre. Tout à coup le ciel se ternit, la gelée ne tint plus, et de nouveaux flocons de neige se mirent à tourbillonner dans l'air.

Je les vois encore s'éloigner le fusil sur l'épaule.

— De la prudence! leur criai-je.

Enfin, ma femme et moi nous les perdîmes de vue. Mais quelque peu après, j'entendis un coup de fusil. — Voilà les enfants qui s'amusent, disais-je à ma femme. Nous les appelions déjà nos enfants — Louise aura froid, ajoutait la mère. — Bah! répondais-je en riant, est-ce que les amoureux ont jamais froid.

Vous voyez quel fut le prologue du drame. Vous voyez que jusqu'ici, il n'y a rien de bien noir. Deux enfants naissant à la vie, heureux d'aimer et d'être aimés : tels sont les acteurs.

Plusieurs fois dans l'après-dînée, malgré la neige qui assourdissait le son, nous entendîmes des coups de feu du côté du marais. Puis, nous n'y pensâmes plus, excepté à cause des vêtements chauds que nous avions préparés pour le retour. La neige cessa cependant quelque temps; puis soudain elle retomba avec une intensité terrible. On y voyait pas à cent pas devant soi. Je comptais les voir rentrer à chaque moment. La nuit descendait : personne! Véritablement inquiet, je mis mes bottes et je me dirigeai vers les marais. Les chemins étaient effacés; non-seulement on ne voyait aucune trace de pas, mais à 50 mètres on ne pouvait plus s'orienter.

Cette nuit blanche était plus terrible que la nuit noire. Plusieurs fois je fis résonner une corne de chasse que j'avais emportée à dessein. Aucun bruit, aucun cri ne répondit à mon appel. Une véritable angoisse s'empara de moi. J'ignorais où je marchais : la neige ne craquait plus, elle fondait sous les pieds, le vent me jetait les flocons à la figure; j'étais aveuglé, je trébuchais. Ne pouvant ainsi continuer mon investigation, je pris le parti de retourner à la maison : pendant mon absence, ils seraient peut-être rentrés. Cette espérance me ranima, je fis volte-face. Je mis, je crois bien, une heure à retourner.

La pauvre mère était là, demandant sa fille. Qu'étaient devenus nos enfants?

Un malheur était arrivé.

Je connaissais pied par pied ces marais vers lesquels ils avaient dirigé leur chasse, et ces marais, entièrement recouverts de neige, n'étaient pas sans danger. Il y avait, dans l'étendue d'un kilomètre et demi, cinq ou six sources sans fond, qui étaient des abîmes, dont l'orifice se trouvait dissimulé par des herbes poussant à la surface. Dès qu'un poids lourd pesait sur ces surfaces, peu larges il est vrai, la masse s'enfonçait comme dans une vase mouvante. La neige dissimulait encore ces dangers. Nul doute, il y avait malheur!

Accompagné d'un domestique qui prit une lanterne sourde, je me remis aussitôt en route. Une heure auparavant les chemins étaient méconnaissables, maintenant, ils étaient impraticables; on avançait fort difficilement.

Pauvres enfants!

De temps à autre, nous écoutions : un silence sinistre régnait dans la campagne. La pluie fait du bruit en tombant; la neige entasse couches sur couches, sans troubler le silence le plus absolu!

Presque perdus, le domestique et moi, dans ces plaines sans sentiers, nous nous arrêtâmes; alors nous entendîmes un léger bruit de sonnettes. Nous nous dirigeâmes vers l'endroit d'où partait ce bruit. On distinguait une lumière; c'était une charrette. Je m'informai, le voiturier n'avait rien vu. Le chemin que suivait la charrette m'orienta : nous étions sur une route de traverse qui séparait les terres fermes des terres marécageuses.

Allions-nous nous engager dans cette plaine d'eau et d'herbes?

Soudain, j'entendis un hurlement plaintif. Le chien hurlait de cette voix terrible de l'animal en détresse. Les hurlements cessaient puis reprenaient plus cassés plus inintelligibles. La bête semblait épuisée de lassitude. Nous avancâmes dans cette direction, enfonçant dans l'eau et dans les touffes de joncs, qui ça et là formaient comme des îlots. Je m'arrêtais pour écouter : plus rien! Toute plainte paraissait avoir cessé.

J'avançais toujours. Enfin, j'entendis une respiration; je dirigeai la lanterne du côté d'où venait le bruit, mais je ne vis rien. Alors retentit un nouvel aboiement. Je m'élançai éperdu : c'était mon chien. Le pauvre animal était accroupi sur une masse blanche : c'était Louise, inanimée! La bonne bête maintenait sa tête sur celle de sa maitresse, et empêchait de la sorte la neige de la couvrir. La chaleur de son haleine faisait fondre les flocons à mesure qu'ils tombaient. Je soulevai ma chère enfant, dont les vêtements étaient en lambeaux. Il y avait eu lutte : le chien l'avait traînée une vingtaine de pas, pour l'arracher à la mort.

Sa tête retomba en arrière. Etait-elle morte? J'avais la main tellement glacée, que je n'osais la mettre sur son cœur, pour voir s'il battait. Je la pris dans mes bras, cherchant à réchauffer son visage.

Je dis au domestique de poursuivre ses investigations et que je retournerais seul. Le chien me suivit. Après une marche si longue avec un tel fardeau, je retrouvai la charette qui nous transporta à la maison.

J'étais anéanti. (*A suivre.*)

Coumeint on pâo traitâ on dzudzo dè voleur sein lo lâi derè.

On vilho renitant avâi dü parètrè dévant lo dzudzo, nè mè rassovigno pas porquiè, mâ tantià que fe d'obedzi dè payi l'ameinda, que cein sè montâvè bo et bin à quinzè batz, vilhe mounia. Adon l'arâi faillu vairè noutro coo, quand lo gratta papâi et lo dzudzo lâi desiront que l'avâi too et que l'étâi condanâ, li que sè sarâi prâo trossâ onna tsamba se y'avâi z'u 'na rapa dedein. Et pi la vergogne dè sè vairè pè la leinga dâi dzeins! L'étâi prêt à châotâ dè colére; la téta lâi canfarâvè et sè mette à lè z'einsurtâ ein lâo deseint que l'étâi onna caïenéri dè lo férè payî, que ne dèvessâi rein, que faillâi tsandzi la justice, qu'étâi tota corba; enfin quiet! ne sé pas que ne lâo dese pas!

— Mâ fédè atteinchon, que lâi fe lo dzudzo, seinno petétrè dâi *voleu?*

— Ah! mousu lo dzudzo, que repond l'autro, lo mot est frou, mâ n'est pas mè que l'é de, et cein que vo ditè, l'est la vretâ.

Et traça frou.